

Formafleurs

Moulin Le Pas
Miramont de Guyenne 47800 Roumagne



Dossier d'inscription

06 09 46 11 40 www.formafeurs.com

formafeurs@gmail.com

www.facebook.com/formafeurs

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénoms :

Photo identité

Date et lieu de Naissance :

Age :

N° sécurité sociale, MSA ou autre :

Nationalité :

Adresse personnelle :

Code postal :

Ville :

Tel fixe :

Tel portable :

E mail :

Situation de famille :

Célibataire Marié(e)

Divorcé(e) Veuf (ve)

Nombre d'enfant (s) a charge :

Age des enfants :

Formations scolaire (à partir de la fin des études primaires)

Lieu de formation	Périodes	Adresse	Diplômes obtenus

Situation professionnelle

Statut avant l'entrée en stage

Salarié

Demandeur d'emploi, depuis quelle date :

Autres (préciser)

A quelle date pensez-vous quitter votre emploi ?

Nom adresse ou raison sociale du dernier employeur :

Avez-vous suivi des stages de formation ?

Si oui lesquels ?

Quel est votre projet professionnel ? Dans quels domaines ?

Pourquoi voulez-vous suivre cette formation chez Formafleurs ?

NB : Les stagiaires ne sont pas hébergés chez Formafleurs

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées et déclare accompagner le présent dossier des pièces indispensables à mon inscription.

A

le

Signature



Important

– Les dossiers d'inscription doivent être envoyés dans les meilleurs délais

– Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération,

Pièces indispensables à fournir lors de l'inscription

- 1 photo identité (à coller dans le dossier)
- 1 photocopie de votre carte d'identité
- photocopie de l'attestation de la caisse assurance maladie (CPAM, MSA ou autres)
- 1 certificat de vaccination antitétanique
- La photocopie de votre dernier diplôme
- 6 timbres au tarif en vigueur
- 1 lettre manuscrite expliquant vos motivations et votre projet professionnel
- 1 enveloppe prêt à poster lettre suivie 100g
- le chèque de réservation formation (pour les personnes que se finance la formation)

Droit d'inscription :

40 € payable par chèque libellé à : Formafleurs. Cette somme est destinée à couvrir les frais de traitement du dossier et d'organiser des tests d'entrée le cas échéant. En conséquence, elle ne peut donner lieu à remboursement, sauf cas exceptionnel laissé à l'appréciation de la direction.